

Un des meilleurs ouvriers de France - groupe métiers du vêtement - classe tailleur ou tailleurse sur mesure homme ou femme

RNCP37367 · RNCP · Dépubliée/Archivée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	242
Formacode(s)	21779
Code(s) ROME	B1803
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de la certification « Un des meilleurs ouvriers de France » est reconnu par la profession et le grand public pour son excellence professionnelle.

Le tailleur ou la tailleurse réalise à la main et sur mesure des pantalons, des vestes, des gilets des manteaux et toute pièce de vêtement qui s'en rapproche.

La pièce réalisée intègre les techniques traditionnelles et hauts savoir-faire de l'excellence artisanale.

ACTIVITÉS VISÉES

Le tailleur ou la tailleurse procède avec méthode et minutie à la prise de mesures. Chaque pièce est réalisée en intégrant les caractéristiques physiques de chaque client.

Le tailleur ou la tailleurse trace ensuite un patron et crée un gabarit. Il ou elle découpe les tissus aux bonnes dimensions, monte les différentes pièces, puis effectue avec le client les essayages (2 à 3 en moyenne) qui permettent d'ajuster parfaitement le vêtement à la silhouette.

Le tailleur ou la tailleurse réalise enfin les finitions (boutonnieres, piqué main, etc.).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser et définir les coupes et proportions du modèle retenu
- Choisir les matériaux
- Imaginer les solutions technologiques à retenir en fonction des matériaux et des matériels, au regard du grade de qualité attendu
- Réaliser le patron
- Réaliser une toile
- Mettre au point la toile sur mannequin d'atelier et valider le bien-aller
- Couper le tissu choisi à partir du patron ou de la toile
- Réaliser les opérations de préparation (entoilage, renforts, passages des fils et bâtissage des éléments)
- Réaliser les opérations de montage
- Réaliser un 1er essayage sur mannequin
- Opérer les ajustements

- Réaliser un essayage complet sur le (la) client(e)
- Réaliser les corrections
- Réaliser les opérations de garniture (passementerie, ganse, cigarettes, épaulettes ...) le cas échéant
- Réaliser le doublage
- Réaliser l'essayage final
- Finaliser le modèle
- Présenter le modèle sur mannequin

Blocs de compétences

RNCP37367BC01 — Concevoir un modèle imposé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser et définir les coupes et proportions du modèle retenu
- Choisir les matériaux
- Imaginer les solutions technologiques à retenir en fonction des matériaux et des matériels, au regard du grade de qualité attendu
- Réaliser le patron
- Réaliser une toile
- Mettre au point la toile sur mannequin d'atelier et valider le bien-aller

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Premier groupe d'épreuves

Organisée après la clôture des inscriptions, cette épreuve obligatoire permet de vérifier les « pré-requis » du candidat.

Au préalable, chaque candidat doit faire parvenir au COET-MOF un dossier présentant son parcours professionnel, son expérience, ainsi que des éléments photos de réalisations personnelles et professionnelles démontrant sa maîtrise du plus haut niveau.

L'épreuve, d'une durée d'une heure, se décompose en deux parties :

- dans un premier temps, le candidat expose son parcours au jury et démontre qu'il dispose d'une expérience forte. Chaque candidat doit présenter obligatoirement deux réalisations accompagnées de leurs patronages et toiles ;
- dans un second temps, le jury échange avec le candidat afin de préciser les éléments qu'il juge nécessaires et d'éprouver l'expérience.

2. Second groupe d'épreuves

À partir d'un choix parmi plusieurs croquis d'archives récentes de maison de luxe et un choix de tissus proposé, l'épreuve consiste à réaliser une veste et se déroule en loge en un lieu qui sera précisé au candidat, sur une durée de 32 heures, soit 4 jours de 8 heures. L'essayage se fera sur un client ou une cliente.

Le 5ème jour, chaque candidat dispose de 30 minutes pour présenter son travail aux membres du jury. Cette présentation donne lieu à une évaluation qui est prise en compte dans la note finale.

Les candidats sont libres d'organiser la durée des différentes étapes de la réalisation de ce prototype.

Si les épreuves du second groupe ne peuvent être organisées devant le public, elles seront filmées sur le lieu de leur déroulement pour être retransmises ensuite lors de l'exposition.

RNCP37367BC02 — Réaliser le modèle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Couper le tissu choisi à partir du patron ou de la toile
- Réaliser les opérations de préparation (entoilage, renforts, passages des fils et bâtissage des éléments)
- Réaliser les opérations de montage
- Réaliser un 1er essayage sur mannequin
- Opérer les ajustements
- Réaliser un essayage complet sur le (la) client(e)
- Réaliser les corrections
- Réaliser les opérations de garniture (passementerie, ganse, cigarettes, épaulettes ...) le cas échéant
- Réaliser le doublage
- Réaliser l'essayage final
- Finaliser le modèle

- Présenter le modèle sur mannequin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Premier groupe d'épreuves

Organisée après la clôture des inscriptions, cette épreuve obligatoire permet de vérifier les « pré-requis » du candidat.

Au préalable, chaque candidat doit faire parvenir au COET-MOF un dossier présentant son parcours professionnel, son expérience, ainsi que des éléments photos de réalisations personnelles et professionnelles démontrant sa maîtrise du plus haut niveau.

L'épreuve, d'une durée d'une heure, se décompose en deux parties :

- dans un premier temps, le candidat expose son parcours au jury et démontre qu'il dispose d'une expérience forte. Chaque candidat doit présenter obligatoirement deux réalisations accompagnées de leurs patronages et toiles ;
- dans un second temps, le jury échange avec le candidat afin de préciser les éléments qu'il juge nécessaires et d'éprouver l'expérience.

2. Second groupe d'épreuves

À partir d'un choix parmi plusieurs croquis d'archives récentes de maison de luxe et un choix de tissus proposé, l'épreuve consiste à réaliser une veste et se déroule en loge en un lieu qui sera précisé au candidat, sur une durée de 32 heures, soit 4 jours de 8 heures. L'essayage se fera sur un client ou une cliente.

Le 5ème jour, chaque candidat dispose de 30 minutes pour présenter son travail aux membres du jury. Cette présentation donne lieu à une évaluation qui est prise en compte dans la note finale.

Les candidats sont libres d'organiser la durée des différentes étapes de la réalisation de ce prototype.

Si les épreuves du second groupe ne peuvent être organisées devant le public, elles seront filmées sur le lieu de leur déroulement pour être retransmises ensuite lors de l'exposition.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L' exercice du métier peut s'effectuer essentiellement au sein d'entreprises PME-PMI et artisanales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Tailleur, styliste, acheteur, chef de produit, contrôleur qualité

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	FOX33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	FOX33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peut se présenter aux épreuves de l'examen du diplôme professionnel "un des meilleurs ouvriers de France" :

- Toute personne âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
- Toute équipe dont les membres, répondant à la condition d'âge précitée, présentent des capacités complémentaires. Chacun des membres de l'équipe doit justifier de sa participation personnelle à la réalisation de l'œuvre. Le diplôme et le titre sont décernés, le cas échéant, à l'équipe ou à certains de ses membres.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury général est seul habilité à proposer au ministre chargé de l'éducation la liste des lauréats.

Pour la composition du jury général, il est fait appel à des personnes, en activité ou retraitées, appartenant aux catégories suivantes :

- 1° Inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche ;
- 2° Professionnels, employeurs et salariés.

Il peut en outre être fait appel à des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- 1° Enseignants ;
- 2° Formateurs ;
- 3° Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- 4° Inspecteurs de l'éducation nationale ou, le cas échéant, inspecteurs de l'enseignement agricole.

Ces membres sont nommés par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale, et le cas échéant, sur proposition du ministre chargé de l'agriculture lorsque des classes relevant du domaine agricole sont ouvertes au titre d'une session.

(Voir Articles D.338-20 et D.338-21 du code de l'éducation)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 02/08/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP32453

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37367/>